



Zone de Police de Charleroi



« Ateliers Jean Nouvel – MDW Architecture »



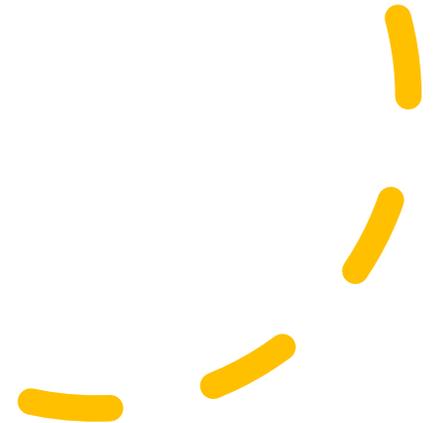
La Ville de Charleroi est en pleine mutation.

De nombreux changements notamment urbanistiques sont en cours afin de rendre notre ville plus belle et notre nouvel Hôtel de Police montre à quel point la police de la cité a une place importante dans son paysage.

Qui dit changements dit adaptations. La police se doit d'être à la hauteur des ambitions de Charleroi et doit sans cesse adapter ses missions et son organisation pour coller au mieux aux besoins en matière de sécurité ou de sentiment d'insécurité. Citons par exemple le Peloton Sécurisation Ordre Public, créé en mai 2017 pour lutter contre les incivilités et le sentiment d'insécurité notamment lié à la problématique du deal de rue dont souffrent toutes les grandes villes. Ce peloton n'a cessé de grandir et doublera même son effectif cette année !



- Nos Mission / Vision / Valeurs :
- La police de Charleroi assure sa mission de police de garantir la sécurité en :
 - étant intégrée dans la communauté carolorégienne
 - ayant une action de qualité constamment orientée vers la résolution des problèmes –
 - ayant une parfaite synergie avec tous ses partenaires
 - rendant compte de ses actions
 - adoptant un regard critique sur ses tâches et sur la manière dont elles sont assurées
 - impliquant le personnel dans le processus décisionnel
- Notre vision est tournée vers l'extérieur :
 - une fonction de police orientée vers la communauté
 - une fonction de police guidée par l'information
 - une gestion optimale
 - une approche intégrale et intégrée





- De façon synthétisée, nos valeurs se rapprochent de l'esprit du code de déontologie :
 - à l'orientation client
 - au comportement éthique et au respect de la légalité
 - au respect des personnes et de leurs droits
 - à l'esprit de service
 - à la fierté d'appartenance à la zone
 - Etre animé d'un esprit d'ouverture quant à l'item « Diversité » au sein même de la Zone de police

Je vous souhaite bonne lecture !

CDP Philippe GOFFAUX

Chef de Corps ff



Présentation de la ZP et de son environnement

- Population de Charleroi :

202.966
habitants

Composés de 103.794 femmes et 99.172 hommes, dont 15,4 % de personnes de nationalité étrangère, de +- 130 pays différents.



- Zone de Police : 726 hommes et 387 femmes

1.113 membres
du personnel

953 membres opérationnels (668
hommes et 285 femmes)

BUDGET ANNUEL :
+ - 100 Millions €





L'action policière met l'accent sur des priorités et met en œuvre des plans d'action dans le cadre du PZS :

1. Sécurité et qualité de vie – priorités externes :

Lutte contre les stupéfiants

Lutte contre les vols

Sécurité Routière

2. Gestion opérationnelle optimale – priorités internes :

Présence policière en rue

Accueil du citoyen

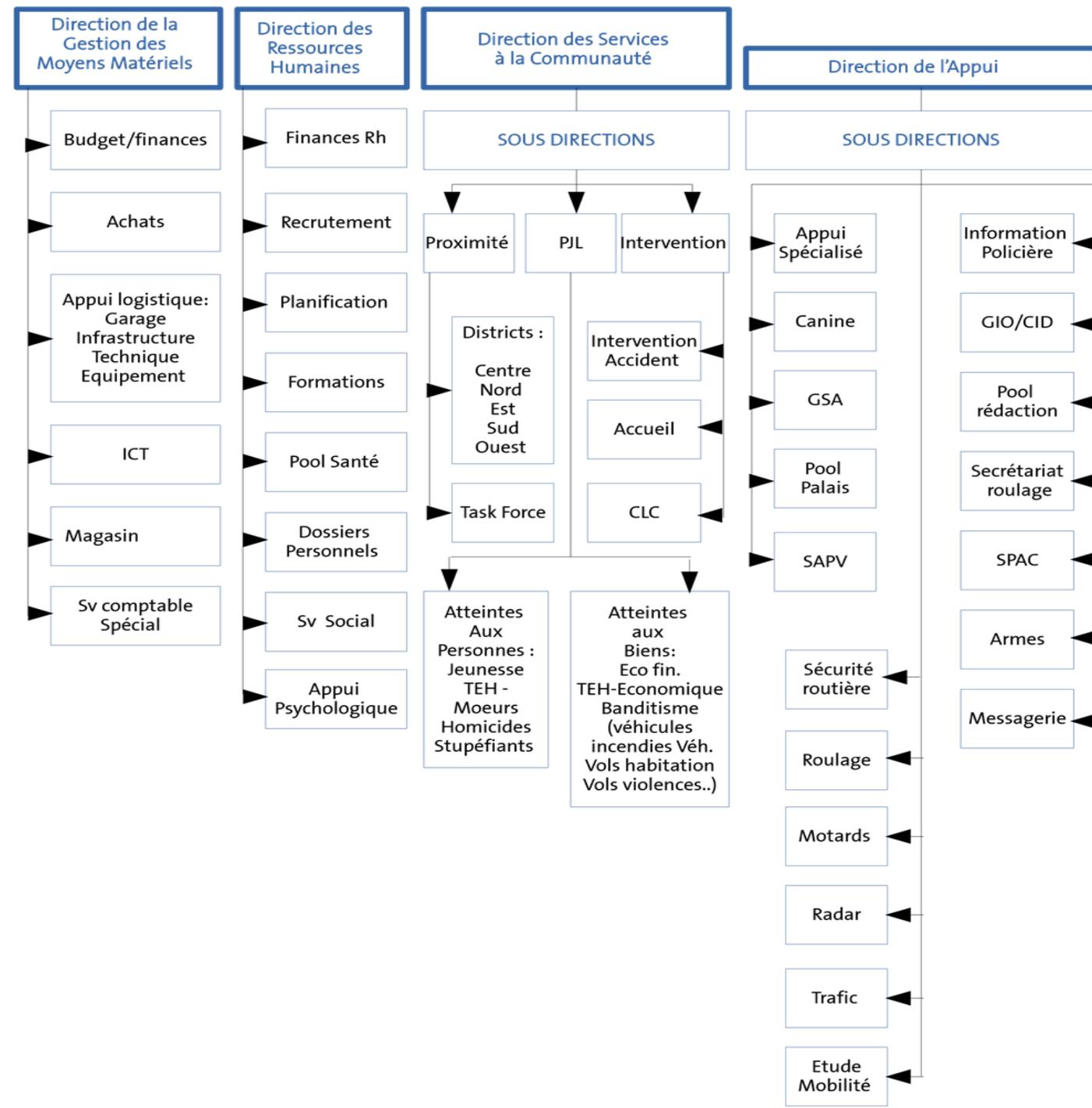
Qualité des dossiers judiciaires (Diminution des délais, DOS, MPR, Alimentation de la BNG...)

Nouvelles technologies IT

Plan Zonal de Sécurité 2020-2025



Organigramme de la ZP





Police

Focus sur certains services

- Il est impossible dans un document court, vous le comprendrez, de faire étalage de toutes les fonctionnalités possibles dans notre ZP. Le choix était logique : mettre en lumière deux services qui vont engager du personnel à court et moyen terme !
- **Le service “ sécurité routière ”**
- La sécurité routière est une sous-direction du pilier Appui qui comprend :
 - ☐ **Le service “ Trafic ”**
 - ☐ **Le service “ Motards ”**
 - ☐ **Le service “ Étude Mobilité ”**
 - ☐ **Le service “ Radar ”**
 - ☐ **Le service « Coordination Opérationnelle »**

Le service “ trafic ”

- Ce service est composé d’agents et d’inspecteurs encadrés par des Inspecteurs principaux. Leurs missions consistent à l’exécution des missions préventives et répressives en matière de circulation routière.
- Ils exercent leurs missions au travers d’opérations planifiées journallement en matière de sécurité routière (contrôles, dégagements de carrefour...). Ils exercent également cette mission sur base de réquisitions qui leur sont transmises par le Centre local de Communication ou d’initiative à la suite d’une demande d’un citoyen.
- Ils exercent également ces missions conformément aux objectifs repris aux plans d’action et aux conventions en matière de sécurité routière. Ils prêtent assistance lors des différentes actions entreprises dans le cadre des autres plans d’action de la zone.





Police

- Ils exercent une présence préventive et répressive aux abords des établissements scolaires.
- Les inspecteurs assurent la sécurité des agents lors de leurs missions mais ils exercent également les missions judiciaires qui découlent des personnes signalées à rechercher interceptées lors des contrôles. De plus, ils sont compétents pour remplir la fonction en matière des dispositions « Salduz ».
- Ils exercent, dans le cadre des objectifs fixés dans le plan d'action, différentes actions préventives menées en matière de vitesse, conduite en état d'imprégnation alcoolique, transport de marchandises et de personnes, ceinture de sécurité, stationnement gênant et dangereux, comportement agressif. En matière d'ordre public, ils assurent les missions de régulation de la circulation lors des événements sportifs, culturels, sociaux...



- Journallement, ils sont constitués en équipes pédestres, ou motorisées.
- Ils assurent aussi, au profit des différents postes de police, des actions de prévention, voire de répression, aux abords des écoles et de régulation de la circulation aux endroits sensibles, pour ensuite remplir leurs missions de proximité au sein des différents quartiers de l'entité.
- Ils rédigent pour ce faire différents rapports (voirie, éclairage, ...) et PV. Ils assurent les suites d'enquête relatives aux faits constatés relevant de leurs compétences pour les faits qu'ils ont constatés.



Police

Le service “ Motards ”

Comment ne pas parler de sécurité routière sans en faire mention !

Ce service est composé exclusivement d’inspecteurs encadrés par des inspecteurs principaux. Leurs missions consistent à assurer leurs compétences en matière de circulation routière et en matière judiciaire principalement celles qui découlent de leurs missions.

Ils exercent leurs compétences au travers d’opérations planifiées journallement en matière de sécurité routière (contrôles). Ils exercent également cette mission sur base de réquisitions qui leur sont transmises par le Centre local de Communication consécutivement à la demande d’un citoyen. Ils effectuent également ces missions conformément aux objectifs repris aux plans d’action et aux conventions en matière de sécurité routière



Police





Police

-
- Ils prêtent assistance lors des différentes actions entreprises dans le cadre des autres plans d'action de la zone. Ils apportent un appui aux autres services de la zone en raison de leur spécificité. Ils exercent, dans le cadre des objectifs fixés dans le plan d'action, différentes actions préventives menées en matière de vitesse, conduite en état d'imprégnation alcoolique, transport de marchandises et de personnes, ceinture de sécurité, stationnement gênant et dangereux, comportement agressif. En matière d'ordre public, ils assurent les missions de régulation de la circulation lors des événements sportifs, culturels, sociaux, ...

« Ateliers Jean Nouvel – MDW Architecture »



- Comme tous les fonctionnaires de police, ils exercent également leurs compétences en matière de respect du Règlement Général de Police de la Ville de Charleroi au travers de leurs missions.
- Ils assurent les missions d'escorte lors des événements judiciaires ou protocolaires.
- Ils exécutent les transferts de pièces judiciaires urgentes sur le territoire national.
- Ils exercent des missions au sein des différents quartiers et mènent des actions de prévention, voire de répression, aux abords des écoles et de régulation de la circulation aux endroits sensibles.
- Ils rédigent différents procès-verbaux et les Rapports administratifs.
- Ils assurent les suites d'enquête relatives aux faits constatés par eux ou les agents, non seulement les faits relevant de leurs compétences mais également tous les faits judiciaires qui surviendraient lors des contrôles.



Police

Focus sur certains services

La Direction des Opérations

La DIROPS se compose de différentes cellules :

La cellule ÉVÉNEMENT

La cellule FOOTBALL

Le Service Information Ordre Public (SIOP) « OP »

Le SIOP « RADICALISME »

Le Service Contrôle Sécurité Privée (SCSP)

Le PSO (Peloton de Sécurisation et Ordre Public)

- ***Le Peloton de Sécurisation et Ordre public (PSO)***

- Le Peloton de Sécurisation et Ordre public (PSO) a été mis en place en date du 01-05-2017 notamment pour assurer la sécurisation sur le territoire de la Zone de Police et, dans un premier temps, dans un périmètre déterminé sur le territoire de la Ville de CHARLEROI, après la mutation du «Service de Sécurisation et gestion de l'espace public » vers d'autres missions d'appui spécialisé.
- Le PSO est placé sous l'autorité du Directeur des Opérations dépendant directement du Chef de Corps.



- Les engagements actuels des effectifs du PSO s'articulent autour de patrouilles actives (orientation vers les objectifs précis), de patrouilles dissuasives et visibles (visibilité de la Police) et de dispositifs de prévention en matière d'ordre public, complémentaires aux dispositifs de gestion négociée de l'espace public. Les effectifs actuellement disponibles ne permettent pas d'occuper le terrain en permanence. Les Autorités de Police ont proposé tout récemment de doubler les capacités opérationnelles du service ce qui doit, à court ou moyen terme, conduire à la prise en charge d'un certain nombre de missions sans hypothéquer le fonctionnement normal des autres entités et sans compromettre la prise en charge des fonctionnalités de base de ces composantes.





Police

- **Son bilan pour l'année 2020 :**

Pour accroître la visibilité du PSO, les équipes cyclistes ont été réactivées et les opérations "deal de rue" ont vu le jour avec pas moins de 17 opérations en 2020.

Même si la crise sanitaire est venue nous perturber dans notre vie quotidienne et dans le fonctionnement de nos services, l'année 2020 s'est révélée très chargée et riche en termes de résultats :

- 5469 personnes contrôlées
- 673 arrestations administratives (31 pour "mendicité", 297 pour "trouble de l'ordre public", 334 pour "séjour illégal" et 37 pour "prostitution »)
- 284 arrestations judiciaires dont 77 personnes présentées devant le Magistrat
- 30 personnes ont fait l'objet d'un mandat d'arrêt
- 44 personnes faisant l'objet d'une ordonnance de capture ont été interpellées et transférées en milieu carcéral
- 1,360 kg de drogues dures saisies
- 1,186 kg de drogues douces saisies

Du beau travail pour les équipes du PSO qui maintiennent la pression sur les auteurs de trouble au profit d'une meilleure sécurité en Ville et pour un espace public pacifié !

Vous avez des questions ?

Rejoignez-nous en ligne pour qu'on y réponde !

Ou rendez-vous sur notre page Facebook « Police Locale de Charleroi – Recrutement » via ce lien <https://www.facebook.com/Police.Charleroi.Recrutement> ou en scannant le QR Code :

